**DECLARATION DE SON EXCELLENCE**

**MONSIEUR ABDALLA KADRE ASSANE,**

**MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS CHARGE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

**A L’OCCASION DE LA MANIFESTATION DE HAUT NIVEAU DU SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIETE DE L’INFORMATION**

**DU 09 AU 13 JUIN 2014, GENEVE (SUISSE)**

Excellence Mesdames, Messieurs les Chefs d’Etat et chefs de Gouvernement ;

Excellence Mesdames, Messieurs les Ministres, Chefs de Délégation ;

Monsieur le Secrétaire Général de l’ONU ;

Monsieur le Secrétaire Général de l’UIT ;

Mesdames, Messieurs les Secrétaires Généraux et Représentants de l’UNESCO, PNUD et CNUCED ;

Mesdames, Messieurs les Représentants des Institutions des Nations Unies ;

Mesdames, Messieurs les Représentants des Commissions régionales des Nations Unies ;

Distingués Invités ;

Mesdames, Messieurs

Permettez-moi tout d’abord de m’acquitter d’un devoir, celui de vous transmettre, au nom de Son Excellence Madame Catherine SAMBA-PANZA, Présidente de la République, chef d’Etat de Transition et de Son Excellence Monsieur André NZAPAYEKE, Premier Ministre, Chef de Gouvernement de Transition, les profondes gratitudes du peuple Centrafricain pour l’attention particulière que la Communauté internationale lui a témoigné et témoigne encore dans les crises qu’il traverse en ce moment.

Distingués Invités, mesdames messieurs,

Dix (10) ans après la déclaration de principe et le plan d’action de Genève, dix (10) ans après les engagements de Tunis en 2005, nous voici réuni ici à la manifestation de haut niveau pour évaluer les efforts déployés par chacun de nos Etats pour encourager le développement de la société de l’information.

Il y a quelques jours, le monde entier a célébré le 17 mai 2014, la journée mondiale des télécommunications et de la société de l’information autour du thème : "[Le large bande au service du développement durable](http://www.itu.int/fr/wtisd/2014/Pages/theme.aspx)". Le thème confirme que le développement du numérique est indiscutablement l’un des vecteurs du développement durable. A cet effet, il est d’intérêt national d’encourager le déploiement de réseaux large bande haut débit qui doit être accessible à tous. L’utilisation des applications TICs constitue un bénéfice et contribue au bien-être, de manière transversale ou horizontale, dans tous les aspects de notre vie, à savoir : l’administration électronique, le commerce électronique, le téléenseignement, la télésanté, le cybertravail, la cyberécologie, la cyberagriculture, la cyberscience.

Pour répondre aux objectifs de développement, la République Centrafricaine a obtenu de la Banque Mondiale un financement qui lui permet de réaliser, à travers le projet Central African Backbone, les infrastructures en fibres optiques, base essentielle de nos accès au service large bande pour la construction d’une véritable société de l’information  pour le développement durable de notre population. Ce projet se déroule dans un cadre de Partenariat avec le secteur privé, qui a beaucoup contribué dans le développement et l’augmentation du taux de pénétration de la téléphonie mobile et de l’Internet. Le Gouvernement avec l’aide de l’Union Européenne dans le cadre du projet d’Appui aux Réformes du Ministère des Finances, a finalisé la bancarisation. Les fonctionnaires et salariés peuvent maintenant, grâce aux TICs consulter le solde de leur compte à partir de leur mobile.

Distingués Invités, Mesdames, Messieurs,

La société de l’information est un mouvement irréversible qui nous commande d’inventer la présence de notre pays dans le monde global. Il s’agit bien d’une révolution aussi bien culturelle que structurelle : culturelle du fait qu’elle bouscule les valeurs, modifie les comportements et instaure de nouvelles pratiques ; structurelle parce qu’elle modifie les rapports de force, la nature des activités et les modes de fonctionnement des organismes publics et privés. C’est pourquoi, il faudra régulièrement adapter l’appareil fiscal au rythme qu’impose le déploiement des TIC : l’exonération ou la diminution des droits de douane sur les équipements, la remise d’impôts sur les offres de formation et de la recherche.

Nous avons tous salué la mise en place du Fonds de solidarité numérique mais à ce jour, mon pays la RCA, pays pourtant classé parmi les plus pauvres au monde, n’a pas bénéficié de cette contribution de la communauté internationale. L’importance de la réduction de la fracture numérique,  une réalité que nous vivons tous les jours, a été mise à rude épreuve. Grâce aux médias et médias sociaux, la communauté internationale a suffisamment été sensibilisée sur les événements survenus en Centrafrique. Mais en dépit de cette situation, Nous sommes plus que convaincus et résolus à encourager le développement de la société de l’information. C’est pourquoi, le Gouvernement à organiser un  Forum sur la gouvernance de l’Internet qui a abouti à la mise place d’ACSIS Centrafrique. La mise en place du Fonds de développement de la Société de l’Information (FoSICA) destinés aux investissements structurants. Le Gouvernement se félicite de l’accord de coopération signé avec l’UIT pour la réalisation d'un projet d’établissement d’un centre de formation pour la fibre optique à Lakouanga (Bangui) afin d’en faire un Pôle d’excellence et de référence pour les emplois de demain.

Le Gouvernement Centrafricain s’est engagé à :

* Promouvoir et à renforcer un environnement favorable à l’attrait des investissements privés ;
* Veiller particulièrement à ne pas fausser la concurrence ;
* Assurer la neutralité technologique de la réglementation ;
* Rechercher l’amélioration de la synergie entre les différentes interventions et initiatives des partenaires bilatéraux et multilatéraux engagés eux aussi à assurer l’atteinte optimale des objectifs du SMSI.

Avec les pays de la sous-région Afrique Centrale, la RCA a amorcé le processus de la migration de la radiodiffusion analogique vers la radiodiffusion numérique et le cadre juridique est en cours d’élaboration. Grâce au financement de la Banque mondiale, des études de défiscalisation des équipements TICs sont en cours.

 L’intégration permanente des diverses étapes de l’activité économique se réalise aujourd’hui à travers une information qui circule toujours plus rapidement, entre des acteurs souvent très éloignés les uns des autres, physiquement ou culturellement, que se réalise aujourd’hui. C’est pourquoi le Projet de connectivité des établissements scolaires et universitaires reste une priorité pour la RCA.

Cependant, le coût d’une véritable société de l’information demeure relativement très élevé. C’est pourquoi, nous sollicitons les appuis multiformes pour la mise en place d’un point d’échange internet national et sous régional et pour la transposition de notre réglementation au regard des lois types de la CEEAC et des Directives de la CEMAC dans le cadre du projet d’harmonisation des politiques en matières de TIC en Afrique Subsaharienne (HIPSSA).

Je ne terminerai pas ma Déclaration sans partager avec vous les défis majeurs à relever dans le cadre de la vision du SMSI après 2015 :

* Bâtir une autoroute de l’information dans un état pauvre dont plus de 60% de la population vit au-dessous du seuil de la pauvreté ;
* Vulgariser l’administration sans papier afin de contribuer efficacement à la protection de notre environnement ;
* Voir le monde disposer d’un centre universel de sauvegarde des données, abrité par l’Union Internationale des Télécommunications afin que les systèmes, les données et les informations d’un pays puissent être restaurés après des catastrophes comme celles qu’ont connu certains Etats membres de l’Union et les événements que vit actuellement la RCA ;
* L’importance croissante du large bande et des réseaux haut débit dans notre quotidien et au travail est accompagnée de la menace de voir se créer une société d’information à plusieurs vitesses. Aucun pays ne doit être le « chainon manquant » après 2015.

Enfin, sans la paix et la stabilité politique, aucune politique de développement, aussi meilleure soit-elle, ne pourra conduire les peuples du monde à des lendemains meilleurs.

Vive la Coopération internationale,

Vive l’Organisation des Nations Unies

Vive l’Union Internationale des Télécommunications.

Je vous remercie